



CVC- Conseil de vie collègienne

publié le 05/03/2017

Descriptif :

Un Conseil de la Vie Collégienne (CVC) est mis en place au collège Émile Zola.

L'objectif principal du CVC est de responsabiliser les élèves et de contribuer à leur formation de citoyen en leur permettant de participer à la vie de leur établissement.

Le CVC doit être un lieu de dialogue et d'échange entre tous les membres. C'est aussi un lieu et d'expression libre où les élèves élus pourront faire des suggestions et proposer des projets qu'ils souhaitent mettre en place.

Exemples de projets possibles : rédaction d'une charte des droits et devoirs des élèves, action humanitaire ou de solidarité, organisation d'événements culturels comme Carnaval...

La reunion du CVC est fixée au mardi 7 mars 2017 à 13h en salle polyvalente.

Le CVC est une assemblée consultative composée d'élèves élus et d'adultes volontaires de l'établissement (enseignants, CPE, agents, parents d'élèves,). Le chef d'établissement préside le CVC.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.